



ARRONDISSEMENT
DE
SENLIS

CANTON DE
CREIL NORD/CREIL SUD

VILLE DE CREIL

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le 24/12/2024

ID : 060-216001743-20241223-22DEL_CM161224-DE

Extrait du **Registre des Délibérations**
du Conseil Municipal
du lundi 16 décembre 2024

CONVOCATION

Date : 10 décembre 2024

Affichée le : 10 décembre 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 39
Présents : 28
Votants : 36
Pouvoirs : 8
Absent : 3

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à 18h30, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Sophie DHOURY-LEHNER, Maire Creil.

Étaient présents : M. Jean-Claude VILLEMAIN - Mme Sophie DHOURY-LEHNER - M. Karim BOUKHACHBA - M. Thierry BROCHOT - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - Mme Loubina FAZAL - M. Adnane AKABLI - M. Cédric LEMAIRE - Mme Fabienne LAMBRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Emmanuel PERRIN - Mme Halimatou SAKHO - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - Mme Aïssata SOW - Mme Jessica ELONGUERT - M. Mohammed EL OUSTI - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - Mme Hafida MEHADJI - M. Nouredine NACHITE - Mme Sylvie DUCHATELLE.

LISTE DES DELIBERATIONS

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

19 DEC. 2024

DELIBERATION PUBLIEE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

24 décembre 2024

Absents représentés

Mme MOUSSATEN
Mme HAMADOUC
Mme PEREZ
Mme SENET
Mme JACQUEMART
Mme M'BAYE
M. LUCAS
M. FACCHINI

Pouvoir à Mme FAZAL
Pouvoir à Mme LAMBRE
Pouvoir à M. BROCHOT
Pouvoir à M. BOUKHACHBA
Pouvoir à M. BOULHAMANE
Pouvoir à M. KA
Pouvoir à Mme MEHADJI
Pouvoir à Mme DUCHATELLE

Absents non représentés

Mme SAVAS, M. AÏT MESSAOUD, M. ZAHRAOUI.

Secrétaire de séance : Jessica ELONGUERT

22 Association Femmes sans frontière - Subvention exceptionnelle

■ Rapport de présentation :

Sophie DHOURY-LEHNER, Maire

L'association Femmes sans frontière par ses activités, engage les publics dans un parcours éducatif ou d'insertion, et mobilise les partenaires sur leurs projets. Malgré les difficultés financières, l'association a continué à œuvrer sans faille pour répondre aux sollicitations et besoins des habitants en proposant des cours de français, de soutien scolaire, une aide administrative, des ateliers de sensibilisation, de prévention.

Cependant, l'association se trouve à nouveau dans une situation financière dégradée, du fait que plusieurs subventions de l'Etat, dans le cadre du contrat de Lille 2024, n'ont pas encore été versées. Afin de pouvoir maintenir les activités de l'association et régulariser une partie des créances/dettes constatées cette année.

Femmes sans frontière a sollicité la ville et l'ACSO pour une aide exceptionnelle. La ville convaincue du travail réalisé auprès des habitants souhaite réitérer son soutien à l'association. Il vous est donc proposé de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 4 000€.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29 et L1111-6,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Finances et Synthèse » du 02 décembre 2024,

Considérant le besoin de trésorerie de l'association,

Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote**

Votants : 36	Pour : 36	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le 24/12/2024

ID : 060-216001743-20241223-22DEL_CM161224-DE

■ **Décide à l'unanimité :**

Article 1^{er} : d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle à hauteur de 4 000€.

Article 2 : d'imputer la dépense correspondante au compte prévu à cet effet au budget de la Ville.

CREIL, le

23 DEC. 2024

Pour extrait certifié conforme,

Sophie DHOURY-LEHNER

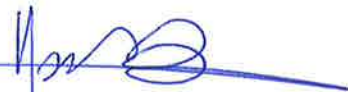


Maire de Creil

Vice-Présidente de l'ACSO
Chargée du Projet de Territoire



Madame Jessica ELONGUERT



La secrétaire de séance